# REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

# (À l'intention des bénéficiaires)



## 1. LES BUTS DE L'ESPACE +

L'Espace + permet aux patients en traitement ou en post-traitement de bénéficier de soins de bien-être et d'activités physiques et associatives.

Son financement dépend principalement de mécénat.

## 2. LES VALEURS DE L'ESPACE +

Les valeurs prônées par l'Espace + sont des valeurs humaines au sens large. Les membres de l'Espace +, quel que soit leur statut, déclarent que leurs activités se font dans respect des valeurs de partage, d'écoute et de bienveillance.

#### 3. LES PERSONNES DE RÉFÉRENCE ET LEURS ATTRIBUTIONS

Docteur M.P. GRAAS, Oncologue, Fondatrice et Responsable de l'Espace +, Audrey Stultiens, Coordinatrice fonctionnelle de l'Espace + et responsable des bénévoles. Amélie Javaux, Coordinatrice clinique de l'Espace + et responsable des bénévoles.

### 4. LES PERSONNES POUVANT BÉNÉFICIER DE L'ESPACE +

Les patients pris en charge pour une pathologie oncologique ou hématologique au CHC peuvent bénéficier de l'Espace + dès l'annonce du diagnostic et durant un an à partir de leur premier rendezvous à l'Espace + pour les activités en cabine de soins et 18 mois (depuis le premier rendez-vous à l'espace + également) pour les cours et ateliers collectifs. Le premier accès doit se faire endéans les deux ans qui suivent l'annonce du diagnostic. Le respect de cette consigne permet à tous les patients de pouvoir bénéficier de l'Espace +.

## 5. LE CADRE

Les patients prennent contact directement avec l'Espace + pour bénéficier de ses services sur rendez-vous. Ils peuvent planifier leurs activités pour l'ensemble du mois à venir. Une participation par activité est demandée pour dédommager les frais de fonctionnement, sous forme de carte à cocher. Cette carte est <u>disponible route 405 au prix de 30€</u> (pour 10 activités payantes + 2 offertes) ou 15€ (pour 5 activités et 1 offerte). Avec cette carte, les patients peuvent bénéficier de (sous réserve des places disponibles) :

- Une réalisation d'une peinture sur toile. Si la liste d'attente le permet, le patient peut réaliser une deuxième au profit du marché de Noël de l'espace;
- Un massage et un soin visage par mois ;
- Un maquillage permanent sourcils <u>durant la chimio</u>. Une retouche est prévue, si nécessaire, <u>6</u>
  <u>semaines plus tard</u>. Pour la retouche, une carte à 30€ vous sera demandée.

- Une séance de réflexologie par mois ;
- Un rendez-vous coiffeur par mois (durant 18 mois);
- Les activités en groupe chaque semaine ;
- Une séance de snoezelen et de lunette psio une fois par mois ;
- L'accès à la piscine et au sauna avec un proche accompagnant (qui sera également pointé sur la carte) une fois par semaine;
- Un shooting photo avec 4 proches;
- Les ateliers et conférences.

## 6. LE RESPECT DES HORAIRES, DES LOCAUX ET DU MATÉRIEL

Les bénéficiaires de l'Espace + s'engagent au respect des horaires. Les patients doivent prévenir l'Espace + (04/35575 90) en cas de retard.

L'Espace+ ouvre ses portes à 9h00 et les ferme à 17h00.

Les bénéficiaires s'engagent au respect des locaux (propreté, ordre, ...).

Les bénéficiaires s'engagent à respecter le matériel et les locaux (particulièrement la cuisine) mis à leur disposition. Si un dégât survient au matériel, chacun s'engage à le faire savoir à Mme Stultiens.

### 7. RESPECT DES INTERVENANTS

Les bénéficiaires s'engagent à respecter les intervenants de l'Espace + quels qu'ils soient (bénévoles, personnel de l'Espace +, coordination, moniteurs-formateurs, ...).

### 8. Exclusion

Toute violation du présent règlement entraînera l'exclusion immédiate du bénéficiaire. De même, en cas de vol du matériel mis à disposition.

Les rendez-vous doivent être décommandés **24h à l'avance**, (hormis pour les patients en traitement de chimiothérapie) s'ils ne peuvent être honorés. Dans le cas contraire, une case sera cochée sur la carte du patient. Nous serons contraints d'exclure les bénéficiaires qui n'auront pas prévenu plus de trois fois afin que d'autres patients bénéficient des plages horaires.

### 9. CONTACTS:

Espace + : 04/355.75 90

espaceplus@chc.be

Allée des calamites, 8

4000 Liège